

Numéro du BEEFP 85-054

Parc national du Mont-Riding (Manitoba)

Kiosque à musique

Parc Central, lotissement urbain de Wasagaming

Le kiosque à musique a été construit en 1934-1935 à l'occasion d'un vaste programme d'aménagement paysager réalisé d'après les plans de la Division de l'architecture de la Direction des parcs nationaux. Il y a de fortes chances pour que le plan du kiosque soit aussi l'œuvre de ce service. Parcs Canada est l'organisme qui a la garde du bâtiment. Consulter le rapport 85-54 du BEEFP.

Raisons de la désignation

Le kiosque à musique a été désigné « bâtiment reconnu » en raison des particularités de son décor, de l'importance de son architecture et des faits historiques auxquels il est rattaché.

Les pavillons en plein air comme celui-ci étaient monnaie courante dans les parcs nationaux durant les premières décennies du XX^e siècle. Le kiosque à musique du parc national du Mont-Riding est un pôle d'attraction bien visible à l'intérieur du parc; il est situé entre l'édifice de l'administration et le bord de l'eau, dans une zone qui n'a guère changé depuis son aménagement dans les années 1930. Sur le plan architectural, le kiosque s'accorde bien avec le thème rustique repris un peu partout dans d'autres parties du parc et se distingue par le travail minutieux de création artisanale qu'on retrouve dans les notes de musique servant de thème décoratif.

Le kiosque a pu être érigé grâce au fonds de secours établi pendant la dépression des années trente; ce fonds de secours a fait naître une grande activité dans le secteur de la construction à l'intérieur du parc pendant la période 1930-1937.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale du kiosque à musique réside dans la forme de l'ouvrage, les techniques et les matériaux de construction employés, la frise décorative des plus originales et le parc paysager.

Le kiosque à musique est un pavillon de plan octogonal, en rondins écorcés, qui repose sur une fondation en béton et en pierre. Il possède un toit pyramidal en larmier, qui est couvert de bardeaux et surmonté d'une girouette toute simple. La frise, sous l'avanttoit, avec ses notes de musique et ses barres de mesure faites de menu bois taillé à la manière rustique, est particulièrement digne de mention. Il importe que ces éléments soient protégés.

La longévité de l'ouvrage est en grande partie attribuable à des travaux d'entretien réguliers; c'est donc une tradition à maintenir. La règle, pour les travaux de réparation, est de conserver le maximum de matériaux primitifs et d'employer des matériaux et des techniques de remplacement qui s'accordent avec les éléments d'origine. Entre les piliers de pierre, l'utilisation de panneaux recouverts d'un placage de rondins ne semble pas correspondre au caractère rustique que les concepteurs ont voulu conférer au kiosque à musique; une inspection matérielle ou des photos d'archives pourraient nous renseigner sur la manière dont il y aurait lieu de restaurer l'ouvrage le jour où des réparations s'avèreront nécessaires.

Le kiosque à musique présente actuellement des couleurs contrastées. Ce serait intéressant de connaître les couleurs d'origine grâce à une analyse des peintures et de revenir à l'arrangement de couleurs primitif lorsqu'il faudra repeindre l'ouvrage.

À l'origine, le terrain a été aménagé selon les plans établis par la Division de l'architecture de la Direction des parcs nationaux. L'agencement général est resté à peu près le même et doit être respecté. Non loin du kiosque à musique se dresse une pergola qui s'harmonise bien avec lui; construite en 1935, cette pergola est faite de bois de grume provenant de chênes d'une espèce indigène et mérite elle aussi d'être préservée.

12 septembre 1994
Trad uction